



Les IA-IPR d'histoire-géographie de
l'académie de Nantes

à

Mesdames les professeures et
Messieurs les professeurs d'histoire-
géographie de l'académie de Nantes

Nantes, le 30 mars 2020

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division

Inspection Pédagogique
Régionale

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs,

Nous espérons tout d'abord que ce courrier vous trouvera en bonne santé.

Nous savons désormais que le confinement va durer plusieurs semaines. Malgré les difficultés de mise en route au début, les remontées du terrain attestent d'**une grande réactivité de votre part** pour déposer sur les espaces numériques de travail (ENT) des cours, des exercices, des corrigés, pour organiser des classes virtuelles et surtout, garder un lien privilégié avec les élèves de manière individualisée, sans compter votre temps. Vous savez que vous pouvez vous rapprocher de vos chefs d'établissement ou des services de vie scolaire pour connaître et harmoniser les modalités de suivi de chaque élève et répondre à l'objectif d'un accès universel au savoir. Il nous semble important de rappeler que l'enseignement à distance que vous dispensez, s'entend en tenant compte des situations d'élèves les plus contraintes. La mise en place de la continuité pédagogique nécessite l'adaptation de tous et entraîne une surcharge de travail pour les professeurs et parfois pour les élèves. Pour la rendre supportable, dans la mesure du possible, nous vous invitons à mutualiser vos préparations et à coordonner en réseau vos actions avec les membres de chaque équipe pédagogique ou entre établissements.

Dossier suivi par
IA-IPR d'histoire-géographie
Académie de Nantes
[ia-ipr.histoire-geogra-
phie@ac-nantes.fr](mailto:ia-ipr.histoire-geographie@ac-nantes.fr)

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

La priorité dans cette période de continuité pédagogique est de permettre aux élèves de consolider leurs acquis et de construire, avec un accompagnement à distance, de nouvelles connaissances et compétences. L'évaluation qui peut être mise en place par les enseignants pendant cette période doit privilégier la visée formative pour avoir un retour sur ce que les élèves ont compris, pour identifier leurs besoins afin d'ajuster au mieux l'accompagnement dans leurs apprentissages.

Pour l'instant, la question de l'évaluation sommative pour rendre compte du positionnement des élèves au regard de leurs acquis peut difficilement être envisagée dans le contexte actuel de la continuité pédagogique. Des recommandations seront données en temps utile aux établissements lors du retour des élèves afin de tenir compte de la situation tout à fait exceptionnelle que nous vivons en ce moment.

Pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique, nous souhaiterions identifier parmi vous, un interlocuteur privilégié ou une interlocutrice privilégiée par établissement, qui pourra être un relais pour ses collègues. Nous vous proposons donc de joindre l'IA-IPR référente de votre zone géographique (voir carte ci-jointe et tableau de la répartition des établissements nantais), afin de lui indiquer, votre nom et prénom, votre établissement (avec le nombre d'enseignants) et la ville, ainsi que votre situation :

- correspondant privilégié ou correspondante privilégiée de la discipline au sein de l'établissement ;
- enseignant isolé ou enseignante isolée, qui souhaite un contact régulier ;
- enseignant ou enseignante sur plusieurs établissements, qui souhaite un contact régulier ;
- enseignant ou enseignante qui souhaite un contact régulier.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous joindre par mail, cependant nous savons que les communications par messagerie électronique sont parfois complexes, vous pouvez donc nous joindre également par téléphone.

Nathalie DUPRÉ : 06 18 32 08 82
Michel DURIF : 06 18 32 08 44
Sylvie GALABBÉ : 06.29.76.23.32.
Anne PARILLAUD : 06 88 41 70 27



2/2

Les outils numériques à votre disposition s'enrichissent régulièrement.

Sur l'**espace pédagogique disciplinaire** vous trouverez une page dédiée à la continuité pédagogique : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/continuite-pedagogique/elyco-des-outils-pour-assurer-la-continuite-pedagogique-1260986.kjsp?RH=1583768787371>

Nous souhaitons que cet espace numérique s'enrichisse régulièrement. Nous vous invitons à le consulter et à faire part de vos suggestions et questions en cliquant sur les onglets dédiés.

Nous profitons de ce courrier pour remercier madame Arbey, IAN et madame Goujard, webmestre pour leur réactivité et la qualité de leur travail.

Nous vous informons également que durant toute la période de confinement, les 8 derniers numéros de la **Documentation Photographique**, ainsi que leurs compléments numériques dont les pistes pédagogiques sont consultables en ligne : <https://www.documentationphotographique.fr/covid19-xsl-369.html>

Le site **Géoconfluences** propose également des ressources actualisées : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

Dans le cadre du dispositif « La Nation apprenante », vous pouvez également consulter **Canotech**, la bibliothèque de ressources de Canopé : <https://preview.idcontact.com/preview.php?a33b85737c461946d41382403e0f>

Sur **France 4**, des émissions sont disponibles pour les élèves de collège et de lycée (La maison Lumni). Elles sont utiles pour tous et notamment pour ceux qui sont situés dans les zones blanches et pour ceux d'entre-vous qui utilisent peu les classes virtuelles.

Dans le cadre de **la RGD**, nous vous rappelons que ce sont les outils institutionnels qui sont les plus adaptés au travail et surtout les plus sécurisés.

Pour réduire la consommation quotidienne des écrans et contourner les difficultés d'accès au numérique, les **manuels scolaires** sont des outils qui peuvent et qui doivent être mobilisés lorsque cela est possible. Cette lettre est accompagnée d'un document émanant de l'Inspection générale sur leur utilisation. Vous le trouverez en pièce jointe.

Enfin, vous êtes nombreux à nous interroger sur les **concours scolaires et les dossiers transversaux** qui sont impactés par cette période de confinement :

- La clôture des candidatures pour la 5^{ème} session du concours de l'Éducation nationale « **La Flamme de l'égalité** » a eu lieu le 10 mars dernier. Le jury académique a jusqu'au 15 avril pour consulter les propositions des élèves et établir une sélection académique qui sera transmise à l'échelon national ;
- En ce qui concerne **le CNRD**, nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des informations plus précises ;
- En ce qui concerne le jury de **labellisation E3D**, les dossiers des établissements ont bien été reçus et sont en cours d'étude. Une réflexion est en cours afin de voir comment le jury de labellisation peut se tenir malgré le confinement ;
- **L'appel à projet Ecole verte** : des écoles et des établissements ont déjà commencé à envoyer leurs dossiers. Si des enseignants souhaitent des renseignements sur cet appel à projet, merci de contacter Nathalie Dupré, par mail ou téléphone ;
- La dernière action de formation du **Trinôme académique** qui devait avoir lieu le 7 mai à Laval est annulée.

Nous savons que vous faites le maximum dans cette période d'enseignement inhabituel. Nous vous renouvelons notre soutien et vous remercions pour votre engagement auprès des élèves, dans cette situation inédite et complexe. N'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre écoute.

Le corps d'inspection d'histoire-géographie.

Nathalie DUPRE

Michel DURIF

Sylvie GALABBE

Anne PARILLAUD.